

Communiqué d'Una Voce France

Publié le 25 janvier 2009 · 1 min de lecture



Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

Deo Gratias !

Una Voce France se réjouit du retrait du décret d'excommunication des évêques sacrés par son Excellence Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988.

C'est sur mandat du Saint Père Benoît XVI, en date du 21 janvier, et parution officielle le 24 janvier qu'a été annulé ce décret. C'est un événement historique.

Nous ne saurons trop remercier le Souverain Pontife de cet acte courageux qui confirme l'œuvre unificatrice de son pontificat et celle de ses collaborateurs de bonne volonté.

Prions pour que tous les lieux de culte traditionnels unissent leurs efforts et que le chant grégorien, la liturgie latine retrouvent leur place dans la Sainte Église !...

Oui...**Deo Gratias !**

Patrick Banken, Président

Source : laportelatine.org/actualite/communique-duna-voce-france

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France